RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR Le présent jeu concours est organisé par Meuse Fm, dont le siège social est situé au 05 Quai de Londres 55100 Verdun.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION Le jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 3 – DURÉE DU JEU Le jeu concours se déroulera du 16 Mai 2025 à 06h00 au 18 Mai 2025 à 23h59. Toute participation en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION Pour participer, chaque candidat doit répondre correctement à la question suivante :

"Quel est le dernier film français à avoir reçu une Palme d'Or au Festival de Cannes ? "

Les participants doivent envoyer leur réponse par formulaire en ligne disponible sur notre page internet à cette adresse : https://meuse-fm.com/jeuxconcours/gagnez-votre-place-pour-le-spectacle-le-bal-des-couillons-le-24-mai-2025-a-bar-le-duc-63 avant la date limite.

ARTICLE 5 – DÉSIGNATION DU GAGNANT Un tirage au sort parmi les participants ayant répondu correctement à la question sera effectué le 19 Mai 2025 sous le contrôle de Meuse Fm. Le gagnant sera contacté par e-mail.

ARTICLE 6 – LOT À GAGNER Le gagnant recevra une entrée pour le spectacle Le Bal des Couillons qui aura lieu le 24 Mai 2025 à 20h30 à la Barroise à Bar Le Duc.

ARTICLE 7 – REMISE DU LOT Le gagnant devra récupérer son lot, directement à la salle la Barroise, le jour du spectacle. En cas de non-réponse dans un délai de 3 jours, un nouveau tirage au sort pourra être effectué.

ARTICLE 8 – RESPONSABILITÉS L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de problème technique empêchant la participation ou en cas de force majeure entraînant l'annulation du jeu.

ARTICLE 9 – DONNÉES PERSONNELLES Les informations collectées sont uniquement destinées à la gestion du jeu concours. Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles.

ARTICLE 10 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion du participant.

ARTICLE 11 – CONSULTATION DU RÈGLEMENT Le règlement peut être consulté à l'adresse suivante : https://meuse-fm.com/jeuxconcours/gagnez-votre-place-pour-le-spectacle-le-bal-des-couillons-le-24-mai-2025-a-bar-le-duc-63 .

Fait à Bar Le Duc, le 07 Mai 2025.